

SDE 35 : communication du rapport de contrôle de la fourniture et de la distribution publique d'énergie électrique

Le rapporteur,

Le Syndicat Départemental d'Energie 35 est autorité concédante du service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de l'ensemble des 353 communes d'Ille-et-Vilaine depuis le 1^{er} mars 2010.

Le SDE 35 concède à ERDF la gestion courante du service public de distribution d'énergie électrique, en vertu des 19 contrats appelés « cahier des charges de concession » renouvelés pour une durée de 30 ans entre 1992 et 1997.

Le contrôle du concessionnaire par le syndicat, repose à la fois sur un contrôle continu effectué par les agents, et un contrôle périodique réalisé à partir des données et des informations transmises par le concessionnaire.

Pour les années 2009 et 2010, les données sont les suivantes :

- **Les usagers** : on observe une augmentation régulière des contrats, consommations et recettes.

Les usagers	Données 2009		Données 2010			
	Commune de Pacé	Commune de Pacé	Collège de Rennes Métropole	Département 35	Communes rurales	Communes urbaines
Nombre de contrats						
Dont au marché réglementé	4290	4429	197164	495654	184537	311117
Dont au marché libre	252	352	32836	42494	9678	32816
	4542	4781	230000	538148	194215	343933

- **La qualité de l'énergie** : au cours de l'année 2010, l'électricité a été disponible 99,99 % du temps. Cependant, on peut noter une dégradation du temps moyen de coupure d'un client alimenté en basse tension, celui-ci passant de 49,80 minutes en 2009 à 61,9 minutes en 2010, sur la commune de Pacé.

La qualité de l'électricité	Données 2009		Données 2010			
	Commune de Pacé	Commune de Pacé	Collège de Rennes Métropole	Département 35	Communes rurales	Communes urbaines
Critère B (en min)	49,8	61,9	31,1	58,2	108,6	30
Fréquence de coupures très brèves (<à 1 s)	1,5	1	0,5	1,2	2,4	0,5
Fréquence de coupures brèves (entre 1s et 3 min)	1,5	1,4	1,2	2,8	6,3	0,9
Fréquence de coupures longues (sup à 3 min))	1	0,7	0,5	0,8	1,4	0,5
Nombre d'incidents BT	7	5	122	725	498	237
Nombre de clients mal alimenter	20	11	233	3754	3036	718

- **Le patrimoine physique** : il est caractérisé par un vieillissement inquiétant dans la perspective de la fin du contrat de concession en 2022. La résorption des ouvrages obsolètes (réseau BT nu et cabines hautes) reste par ailleurs insuffisante. Depuis 2009, une nette augmentation des opérations mises en concession du SDE 35 est observée, du fait notamment de la prise en charge des extensions par le Syndicat.

Le patrimoine physique	Données 2009		Données 2010			
	Commune de Pacé	Commune de Pacé	Collège de Rennes Métropole	Département 35	Communes rurales	Communes urbaines
Longueur totale réseau HTA	80586	80608	1836325	11294804	7909108	3385696
Dont aérien	38571	38584	667459	8028199	6645124	1383075
Dont aérien faible section	1657	67	1503	25407	22268	3139
Dont souterrain	42015	42024	1168866	3266605	1263984	2002621
% souterrain	52%	52%	64%	29%	16%	59%
Age moyen réseau HTA (année)	18,8	18,6	21,4	23,7	24,6	21,8
Longueur totale réseau BT	119575	120161	2668246	13727701	8699374	4828327
Dont aérien nu	18279	18152	408900	3611779	2615780	995999
soit % fils nus	15%	15%	15%	26%	30%	21%
Dont nu faible section	6394	6241	89716	979582	784879	194703
Dont torsadé	32832	32948	583643	5199100	4024832	1174268
Dont souterrain	68464	69061	1675703	4716822	2058762	2658060
% souterrain	57%	57%	63%	34%	24%	55%
Age moyen réseau BT (année)	18,2	19	22,2	25,5	26,5	23,5
Nombre de postes HTA / BT	114	114	2773	15151	10262	4889
Dont cabines hautes	5	5	90	1306	1119	187
Dont H61	50	50	718	8123	6755	1368
Poste au sol	59	59	1965	5722	2388	3334
% poste au sol	52%	52%	71%	38%	23%	68%
Age moyen postes (année)	20,3	21,3	24	24,4	24,2	24,9
Puissance cumulée des postes (KVA)	32590	32610	945996	2754835	1238736	1516099

- **Le patrimoine comptable** : à l'échelle départementale, le financement des mises en concession est assurée pour 50% par le concessionnaire et 32% par le syndicat. La limitation de la décote subie par les ouvrages réalisés par le SDE depuis de nombreuses années et le rattrapage de ces sous-valorisations restent des problématiques essentielles que le Syndicat s'emploie à traiter.

Le patrimoine comptable	Données 2009		Données 2010			
	Commune de Pacé	Commune de Pacé	Collège de Rennes Métropole	Département 35	Communes rurales	Communes urbaines
L'état du patrimoine comptable en fin d'année (€)						
Valeur brute	9 676 723,00 €	10 015 310,00 €	303 025 363,00 €	1 016 050 860,00 €	503 344 033,00 €	512 706 827,00 €
Valeur nette	6 611 619,00 €	6 687 571,00 €	187 439 592,00 €	622 984 192,00 €	309 379 067,00 €	313 605 125,00 €
Amortissement	3 065 104,00 €	3 327 739,00 €	115 585 771,00 €	393 066 668,00 €	193 924 966,00 €	199 101 702,00 €
Provision pour renouvellement	1 017 358,00 €	1 031 905,00 €	44 687 086,00 €	110 126 346,00 €	28 667 370,00 €	81 458 975,00 €
Valeur de remplacement	12 322 040,00 €	1 688 256,00 €	403 173 068,00 €	1 363 593 020,00 €	676 360 706,00 €	687 232 314,00 €
Droit du concédant	4 951 285,00 €	5 145 467,00 €	166 097 979,00 €	523 200 678,00 €	248 036 005,00 €	275 164 673,00 €
Valeurs et financements des ouvrages mis en concession dans l'année (€)						
Valeur brute	816 141,00 €	297 685,00 €	14 643 033,00 €	50 845 243,00 €	27 673 611,00 €	23 171 631,00 €
Financement ERDF	338 490,00 €	191 634,00 €	8 392 108,00 €	25 277 038,00 €	10 638 152,00 €	14 638 827,00 €
Financement collectivités	3 397,00 €	23 390,00 €	1 878 281,00 €	16 124 439,00 €	13 997 142,00 €	2 127 296,00 €
Financement tiers	474 254,00 €	82 661,00 €	4 372 643,00 €	9 443 766,00 €	3 038 317,00 €	6 405 448,00 €

- **Perspectives 2012** : suivant les engagements pris par EDF dans un accord-cadre signé le 5 juillet 2007 avec la FNCCR, les dispositions de mise en place d'un contrat unique de concession auraient dû s'appliquer dès 2011. Néanmoins, les négociations avec EDF étaient encore en cours fin 2011, du fait de points de blocage concernant les modalités de fusion des contrats actuels et les conditions financières du futur contrat. Par ailleurs, la position de monopole national du concessionnaire limite la possibilité d'échanges constructifs et réguliers à l'échelle locale. Durant l'année 2012, le SDE 35 poursuivra néanmoins les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Ce rapport a fait l'objet d'une présentation à la commission mixte « urbanisme et développement durable – voirie, transport et bâtiments » lors de sa réunion du 3 mai 2012 ;

le conseil municipal,

PREND ACTE :
du rapport présenté.